

2024

03

N° 11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
VIENNEARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT-
LOUDUNCOMMUNE DE
CEAUX EN LOUDUN
*****Date de la convocation :
14/02/2023Nombre de conseillers
en exercice : 13
Présents :EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE
DE CEAUX EN LOUDUN

SEANCE DU 8 Mars 2024

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le Vendredi 8 Mars à 19 H, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

PRESENTS : GALLET Jean-Luc, adjoint, REIGNER Audren, ACIER Jean-Marie conseillers délégués, MENNESSON Evelyne, MAUPOINT Francette, FIORILLO Katia, DUPRÉ Alicia, BOISELLIER Nicolas, AUBERT Nicolas.**Excusés** : LIAGRE Bruno ayant donné pouvoir à Audren REIGNER, MEUNIER François ayant donné pouvoir à Nicolas BOISELLIER**Absent** : AOUATE Jérôme,**Secrétaire** : Jean-Luc GALLET**Objet de la
délibération**Four à Pain
Actualisation des
dépenses de
fourniturescertifié exécutoire par
certifié exécutoire par
le Maire,
compte tenu de la
réception en Sous-
Préfecture le
11/03/2024 ;
et de la publication le
11/03/2024
A ceaux en loudun le
11/03/2024

Le Maire rappelle que le projet était conditionné suivant les obtentions des subventions et que les devis de fournitures ne pouvaient être signés. Les subventions accordées sont :

- 4000 € de Sorégies Patrimoine
- 5891 € du Département

De ce fait, les devis de fournitures de Chavigny ont été réactualisés et sont les suivants :

Fournitures de charpente-couverture et maçonnerie : 9 816.91 € HT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- *Accepte les devis pour un montant total de 9 816.91 €HT,*
- *Autorise le maire à signer les devis,*
- *Dit que les crédits sont inscrits au budget 2024*

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Régis SAVATONLe secrétaire
Jean-Luc GALLET

AR Prefecture

086-218600443-20240308-202403N11-DE
Reçu le 12/03/2024